



Catégorie

**A**

# ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE TERRITORIAL

**BILAN CONCOURS EXTERNE,  
CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL,  
CONCOURS INTERNE ET  
TROISIEME CONCOURS**

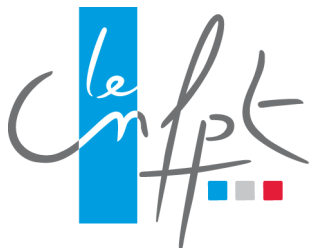
---

SESSION 2021

---



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



## BILAN

# Concours d'administrateur territorial Session 2021

---

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'administrateur territorial session 2021 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 08 mars 2021.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- ✚ **Concours externe** : 26 postes
- ✚ **Concours externe spécial** (créé par l'ordonnance n° 2021-238 du 03 mars 2021 et le décret n° 2021-239 du 03 mars 2021, ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé et ayant suivi une classe préparatoire aux concours de la fonction publique, accessible sur critères sociaux) : 4 postes
- ✚ **Concours interne** : 20 postes
- ✚ **Troisième concours** : 4 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du mardi 06 avril au vendredi 07 mai 2021 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au lundi 17 mai 2021.

Le jury s'est réuni le 03 mai 2021 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites dans l'un des centres d'écrits (Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France, Saint-Denis-de-la-Réunion) du lundi 28 juin au vendredi 02 juillet 2021.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 03 septembre 2021.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- ✚ **Concours externe et externe spécial** : du 04 au 14 octobre 2021  
(5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- ✚ **Concours interne** : du 02 au 10 novembre 2021  
(4 ou 5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- ✚ **Troisième concours** : du 12 au 14 octobre 2021  
(3 à 4 épreuves par candidat réparties sur 2 à 3 jours)

La réunion d'admission s'est tenue le 17 novembre 2021.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité le 1er février 2022.

# Sommaire

## **PARTIE 1 : RAPPORT FINAL**

I. COMPOSITION DES JURYS .....	- 4 -
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES.....	- 5 -
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....	- 11 -
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY .....	- 12 -
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTRICES ET CORRECTEURS.....	- 15 -
1) Concours externes .....	- 15 -
2) Concours interne .....	- 18 -
3) Troisième concours.....	- 20 -
VI. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES ET COMMENTAIRES DES EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS.....	- 23 -
1) Concours externe et externe spécial.....	- 23 -
2) Concours interne .....	- 27 -
3) Troisième concours.....	- 31 -

## **PARTIE 2 : DONNEES STATISTIQUES**

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS .....	- 34 -
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS .....	- 34 -
III. PROFIL DES CANDIDATS.....	- 35 -
IV. NOTES AUX EPREUVES ET SEUILS.....	- 43 -

# I. COMPOSITION DES JURYS

	Concours externe et externe spécial	Concours interne	Troisième concours
<b>Président du jury</b>	Eric <b>ARDOUIN</b> Directeur Général des Services - Ville de Toulouse et de Toulouse Métropole (31)		
<b>Elus locaux</b>	Nassera <b>HAMZA</b> Adjointe au maire Suresnes (92)		Agnès <b>THOUVENOT</b> Adjointe au maire Villeurbanne (69)
	Arnaud <b>WUATELET</b> Adjoint au Maire Charleville-Mézières (08)	Massar <b>N'DIAYE</b> Conseiller départemental La Côte d'Or (21)	Arnaud <b>WUATELET</b> Adjoint au Maire Charleville-Mézières (08)
	Aïcha <b>BASSAL</b> Suppléante - Maire-adjointe de Nantes (44)		
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	Laura <b>JOUVERT</b> Directrice - Solidarité Conseil Départemental de Loir et Cher (41)	Alice <b>DESPREZ</b> Directrice culture et patrimoine Brest Métropole (29)	Carole <b>DESMARAIS</b> Directrice - Valorisation stratégique de l'information – Conseil Régional d'Occitanie (31)
	Fabrice <b>CHAMBON</b> Directeur - Médiathèques EPT Est Ensemble – Romainville (93)	Laurent <b>SCHLERET</b> Directeur Général Adjoint Conseil Départemental du Val d'Oise (95)	Luc Olivier <b>SEHIER</b> Directeur Général des Services Commune de Pornichet (44)
	Eric <b>ARDOUIN</b> Directeur Général des Services – Ville de Toulouse et de Toulouse Métropole (31)		
<b>Personnalités qualifiées</b>	Vincent <b>CROSNIER DE BRIANT</b> Magistrat financier – Premier Conseiller Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France (77)	Madina <b>RIVAL</b> Professeur université - Management et Innovation publique au CNAM – PARIS (75)	
	Pierre Louis <b>ROLLE</b> Directeur programme Société Numérique ANCT (75)	Benoist <b>VALLAURI</b> Lab Innovation Bretagne Rennes (35)	Marie Aleth <b>GRARD</b> Présidente ATD Quart Monde France Montreuil (93)
	Dominique <b>VIALETES</b> Psychologue – Montpellier (34)		

## II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

	EXTERNES	INTERNE	TROISIÈME CONCOURS
<p><b>Composition portant sur un sujet d'économie (externes)</b></p> <p><b>Note de synthèse et propositions, à partir d'un dossier, portant sur un sujet d'économie (interne et TC)</b></p>	<p><b>M. Florent AUBRY-LOUIS</b> Professeur agrégé de sciences économiques et sociales en classes préparatoires à Mulhouse</p>		
	<p><b>M. Hervé BARIOULET</b> Administrateur territorial, Directeur stratégie et territoire au Grand Besançon Métropole La City</p>		<p><b>M. Jérôme COFFINET</b> Économiste à la Banque de France</p>
	<p><b>M. Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial hors classe à la région Ile de France et expert auprès de la Commission européenne</p>	<p><b>M. Jean-Pierre SABIO</b> Administrateur territorial, Directeur général adjoint en stratégie de prospective et ressources au conseil régional des Pays de la Loire</p>	
	<p><b>M. Aloys DOMON</b> Administrateur territorial, Responsable du service FEDER à la direction des politiques européennes du conseil régional des Pays de la Loire</p>		
	<p><b>M. Michel RUIMY</b> Professeur d'économie à l'ESCP Europe</p>		
	<p><b>M. Vincent TREMOLET</b> Conseil en stratégie de financement et gouvernance des organisations</p>		
	<p><b>M. Jérôme COFFINET</b> Économiste à la Banque de France</p>		
	<p><b>M. Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES</b> Directeur exécutif du département d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris</p>		

	EXTERNES	INTERNE	TROISIÈME CONCOURS	
<p><b>Composition portant sur un sujet de droit public (externes)</b></p> <p><b>Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet de droit public (interne et TC)</b></p>	<p><b>M. Philippe BUZZI</b> Conseiller référendaire à la Cour des comptes</p>			
	<p><b>Mme Florence CHALTIEL TERRAL</b> Professeure des universités première classe</p>	<p><b>Mme Isabelle MULLER QUOY</b> Maître de conférences HDR à l'université de Picardie</p>		
	<p><b>M. Michel COME</b> Administrateur territorial, Directeur du Crédit municipal de Nancy</p>			
	<p><b>M. Gilles GUIHEUX</b> Maître de conférences de droit public à l'université de Rennes 1</p>			
	<p><b>M. Pierre LARROUMEC</b> Président de chambre à la cour administrative d'appel de Bordeaux</p>			
	<p><b>M. Pascal TOUHARI</b> Attaché principal, Directeur des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine à la commune de Villeurbanne</p>			
	<p><b>M. Dominique POCREAU</b> Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe et Moselle</p>			
	<p><b>Mme Aurore RANÇON-MEYREL</b> Directrice territoriale, Directrice des affaires juridiques, des assemblées et de l'achat public de la commune de Villeneuve-Saint-Georges</p>			

	EXTERNES	INTERNE	TROISIÈME CONCOURS	
<p><b>Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude des candidats à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale (externes et TC)</b></p> <p><b>Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle consistant en la résolution d'un cas exposé dans un dossier (interne)</b></p>	<p><b>M. Alexis BARON</b> Administrateur territorial hors classe, Directeur général adjoint des services au conseil départemental de l'Isère</p>	<p><b>M. Stéphane AUZILLEAU</b> Administrateur territorial hors classe, détaché sur un emploi de rapporteur extérieur à la Cour des comptes, Paris</p>		
	<p><b>Mme Anne COLLIN</b> Administratrice territoriale hors classe, Directrice des ressources humaines et de l'enseignement au conseil départemental de la Mayenne</p>	<p><b>M. Simon BACIK</b> Administrateur territorial, Secrétaire général du conseil départemental de Seine et Marne</p>		
	<p><b>M. Jérôme DEZOBRY</b> Administrateur territorial, Président du Directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe</p>	<p><b>Mme DESMARAIS Carole</b> Ingénieure en chef territoriale, Région Occitanie</p>		
		<p><b>M. Domitien DÉTRIE</b> Administrateur territorial hors classe, Directeur général de l'agence des Pyrénées</p>		
		<p><b>Mme Sandrine GALLAIS</b> Formatrice, Caen</p>		
		<p><b>M. Alain LE BRIS</b> Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie</p>	<p><b>Mme GIRARDOT Lénie</b> Administratrice territoriale hors classe, Directrice générale des services de Lorient Agglomération</p>	<p><b>M. Mathieu LHERITEAU</b> Administrateur général, Directeur général des services de la communauté d'agglomération de Blois-Agglolpolys</p>
		<p><b>Mme Sylvie MAKARENKO</b> Administratrice territoriale, chargée de mission auprès du directeur général des services au conseil départemental de la Creuse</p>		
		<p><b>M. Alain OSMONT</b> Magistrat honoraire - Cour d'appel de Caen</p>		
		<p><b>M. Jean-François PONS</b> Administrateur territorial au conseil départemental de la Haute-Marne</p>		

	EXTERNES	INTERNE	TROISIÈME CONCOURS	
<p><b>Composition portant sur une question de la société contemporaine (externes, interne, TC)</b></p> <p><b>1/2</b></p>		<p><b>M. Eric ARDOUIN</b> Administrateur général, Ville de Toulouse et Toulouse métropole</p>	<p><b>M. Benjamin BRUNETEAU</b> Directeur général adjoint au conseil départemental de Loire-Atlantique</p>	
		<p><b>M. Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial hors classe à la région Ile de France et expert auprès de la Commission européenne</p>	<p><b>Mme Marie Aleth GRARD</b> Présidente Association ADT Quart Monde France, Montreuil</p>	
		<p><b>M. Thomas COLLIN</b> Administrateur territorial hors classe, Directeur général des services de la commune de Vernon et de Seine Normandie agglomération</p>		
		<p><b>M. Vincent CROSNIER DE BRIANT</b> Premier conseiller à la chambre régionale et territoriale des comptes d'Ile de France</p>		
		<p><b>Mme GALLAIS Sandrine</b> Formatrice, Caen</p>		
		<p><b>Mme GATINEAU Julie</b> Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice du réseau des médiathèques de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine</p>		
		<p><b>Mme Julie GOBERT</b> Chercheuse Docteure en aménagement du territoire et urbanisme</p>		



	<b>EXTERNES</b>	<b>INTERNE</b>
<b>Composition portant sur une question de la société contemporaine (externes, interne, TC)</b>  <b>2/2</b>	<b>M. Jacques HENRI-ROBERT</b> Administrateur de l'Institut des hautes études sur le justice (Ecole nationale de la magistrature)	
	<b>M. Mathieu LHERITEAU</b> Administrateur général, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération de Blois-Agglropolys	<b>M. François LANGLOIS</b> Administrateur général, ancien directeur général des services, commune de Grenoble
	<b>Mme Nadine ROUILLON</b> Administratrice territoriale, Directrice Contrôle Évaluation au conseil départemental de l'Hérault	
	<b>M. Laurent SCHLERET</b> Administrateur territorial, Conseil départemental du Val d'Oise	

	EXTERNES	INTERNE	TROISIÈME CONCOURS
Épreuve de finances publiques consistant en la rédaction de réponses synthétiques à des questions courtes (externe, interne et TC)	<b>M. Sébastien AVISSE</b> Administrateur territorial, Directeur adjoint des finances, commune de Roubaix		<b>M. Sébastien AVISSE</b> Administrateur territorial, Directeur adjoint des finances, commune de Roubaix
	<b>M. Vincent CROSNIER DE BRIANT</b> Premier conseiller à la chambre régionale et territoriale des comptes d'Ile de France		
	<b>Mme Sandra DE PINHO</b> Administratrice territoriale hors classe, Directrice qualité et performance à la région Hauts de France		
	<b>M. Pascal FORTOUL</b> Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais en retraite		
	<b>M. Bruno OLLIER</b> Administrateur territorial général, Directeur général délégué au conseil départemental de la Haute-Garonne	<b>Mme Béatrice MARCHAL</b> Administratrice territoriale, Directrice de la stratégie financière, Métropole européenne de Lille	
	<b>Mme Laure GÉRARD</b> Magistrate de chambre régionale des comptes, première conseillère des Pays de la Loire		
	<b>M. Guilhem PELLET</b> Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération Val Parisis		
	<b>M. Louis-Antoine SOUCHET</b> Administrateur, Directeur Pays, Agence Française de développement à Paris		

### III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

	INTERNE	EXTERNE	TROISIÈME CONCOURS
Questions sociales	<b>M. Jacques HENRI-ROBERT</b> Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (École nationale de la magistrature)		
	<b>M. Guy CARRIEU</b> Administrateur territorial, directeur général des services Conseil départemental de la Marne		
Union européenne	<b>M. Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial au Conseil régional d'Ile de France et expert auprès de la Commission européenne		
	<b>M. Damien THIERRY</b> Maître de conférences en droit public à l'université de Tours	<b>Mme Karine ABDEREMANE</b> Maître de conférences en droit public à la faculté de droit de Sceaux de l'université Paris- Saclay	
Droit et gestion des collectivités locales	<b>Mme Nelly FERREIRA</b> Maître de conférences en droit public à l'université de Cergy-Pontoise	<b>M. Alain LE BRIS</b> Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie	
	<b>M. Jean-Robert JOURDAN</b> Administrateur territorial général au Ministère des solidarités et de la santé, Paris	<b>M. Gilles GUIHEUX</b> Maître de conférences en droit public à l'université Rennes 1	
Anglais	<b>Mme Faouzia BENDERDOUCHE</b> Maître de conférences en anglais à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie		
	<b>Mme Valérie GACON</b> Professeure d'anglais à l'université de Bourgogne	<b>Mme Isabelle DEPARDIEU</b> Professeure certifiée d'anglais à l'université de Bourgogne	
Allemand	<b>Mme Margarete STURM FOUCAULT</b> Maître de conférences, chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'IEP de Paris		
	<b>Mme Eva LACROIX</b> Maître de conférences à Sorbonne Université		
Espagnol	<b>Mme Cecilia LOYAU</b> Enseignante vacataire, Boves	<b>Mme Patricia CHIROT</b> Chargée d'enseignement à l'université de Bourgogne	
	<b>Mme Alcira MAUCLAIR-LOPEZ</b> Professeure certifiée d'espagnol Chambray les Tours		

## IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

---

Les membres du jury ont souligné à l'unanimité la compétence, la bienveillance et la disponibilité du service des concours du CNFPT.

Bonnes conditions d'accueil des candidats et facilitation du travail du jury ont favorisé un déroulement serein des épreuves.

Ce concours s'est déroulé dans un état d'esprit positif permettant aux candidats de donner le meilleur d'eux-même, malgré le stress qu'engendre inévitablement ce type d'épreuve.

Cette bonne organisation avait été constatée en amont même des oraux, par la constitution et la préparation d'un jury rassemblant des profils et donc des points de vues diversifiés et complémentaires.

De manière générale, le jury a constaté la qualité des candidats, pour la plupart bien préparés à l'épreuve. Le pendant de cette qualité a sans doute été le sentiment d'un certain « formatage », en particulier pour les candidats au concours externe, dont le parcours académique était généralement très homogène. C'est un constat qui d'années en années est fait par les jurys de ce concours qui regrettent le manque de diversité des profils. Les candidats qui ont su se départir d'un discours un peu trop lisse et uniforme, en faisant preuve de spontanéité, ont donc été appréciés.

### **Quels étaient les attentes générales du jury ?**

En premier lieu naturel et sincérité. L'expérience est stressante pour les candidats. Ceux qui ont su dépasser et gérer cette anxiété tant du point de vue de la présentation de leur parcours que de leurs intérêts et capacités ont eu un avantage certain.

La motivation des candidats était également un élément d'évaluation déterminant : le fait d'avoir réalisé des stages en collectivités, d'en connaître les métiers et de s'être renseigné auprès d'administrateurs en poste a été très apprécié des membres du jury. A contrario, le fait pour des candidats de n'être pas capables de démontrer qu'ils avaient d'une manière ou d'une autre concrétisé l'intérêt qu'ils exprimaient a pu être un facteur de pénalisation. Cela a pu être notamment le cas de candidats passant plusieurs concours, dont l'intérêt marqué pour la fonction publique territoriale n'était pas évident, voire sonnait faux.

La vision globale des candidats, quand ils en faisaient montre (capacité à la prise de recul, mise en perspective temporelle des problématiques posées, intégration du contexte et des interactions des jeux d'acteurs), a été particulièrement appréciée. Cela a notamment été le cas lors des questions visant à les mettre en situation managériale complexe.

La curiosité a également été un trait de caractère recherché : notamment pour les candidats du concours interne, on aurait aimé plus de vision stratégique sur leur expérience et d'ouverture vers des sujets n'en relevant pas.

Nous avons été sensibles et attentifs à l'originalité de la présentation, à travers l'observation de trois axes :

- Le savoir être : présentation, qualité du discours, souplesse d'esprit (agilité), capacité à se remettre en question, à douter, à écouter, à considérer le point de vue des partenaires, à synthétiser....
- La qualité des savoirs : relatifs aux connaissances de la FPT, les savoirs techniques, la culture générale, le management....
- Les capacités d'adaptation : habiletés sociales, la remise en question, les réactions face à des questions complexes, l'intelligence collective, l'ouverture d'esprit....

Les références à l'éthique sont également considérées, eu égard aux fonctions futures et aux responsabilités que le candidat occupera.

Le jury a été déçu par l'ignorance générale des candidats sur les questions relatives à l'innovation publique, le design de service ou le numérique, qui sont pourtant des questions actuelles qui traversent le service public et contribuent à son évolution. De même, ont été largement lacunaires des éléments basiques de la culture générale du cadre, comme la définition du management (le plus souvent réduit à la fonction d'encadrement), du mode projet ou du marketing territorial...

### **La mise en situation professionnelle collective : plus « cool » qu'il n'y paraît, mais justement...**

Manifestement cette épreuve, de 30 minutes, inquiétait beaucoup les candidats. Or, dans la quasi-totalité des cas les jeux d'acteurs entre eux se sont bien passés, chacun cherchant à ne pas apparaître en concurrence avec ses collègues. Bienveillance réciproque, équilibre de la parole, respect des expressions ont quasiment à chaque fois marqué ces mises en situation.

Pour autant cela n'est pas suffisant et les préparations à cette épreuve gagneraient sans doute à être renforcées. Deux défauts sont apparus : mauvaise prise en compte du rôle assigné, défaut de structuration des propositions.

Il est en effet important que chacun des candidats respecte le rôle qui lui est assigné sans pour autant s'y enfermer.

Nous avons cherché à repérer comment le candidat déploie ses habiletés relationnelles, tout en respectant les partenaires et comment il s'autorise à être force de proposition pour stimuler et enrichir la réflexion commune.

C'est un équilibre à trouver : il doit faire des propositions relatives à la problématique correspondant à sa fonction sans s'interdire de participer à la construction collective de solutions, même si elles s'écartent du rôle qui lui a été assigné, et cela sans empiéter sur les fonctions des collègues.

Par ailleurs il est apparu que les idées émises par les uns et les autres sur les problématiques posées étaient nombreuses, mais insuffisamment structurées. Très rares sont les groupes qui ont quitté la salle en ayant respecté l'objectif qui leur était assigné : la plupart du temps le sujet était « vous proposerez une note méthodologique permettant de gérer en mode projet cette problématique ». On a plutôt assisté à un catalogue d'idées et trop rarement à une conclusion récapitulant une répartition des rôles, un planning comprenant des jalons, une allocation des ressources, etc.

Par ailleurs, les propositions ne prenaient souvent pas suffisamment en compte les acteurs extérieurs au groupe, parfois avec un manque sérieux d'empathie à l'égard de ceux qui n'étaient pas présents mais qui auraient dû être considérés comme des interlocuteurs naturels : les élus, les organismes extérieurs, les associations, les usagers, ces derniers étant souvent les grands oubliés.

Le « debriefing » de l'exercice par chacun des candidats est un moment important qui participe grandement à la note sur cette épreuve de mise en situation. Ceux qui ont spontanément indiqué les points positifs et négatifs dans le fonctionnement du groupe et leur positionnement personnel ont été bien appréciés. En effet, les propos lors de cette phase ont trop souvent été un peu convenus : « l'exercice s'est bien passé, la répartition de la parole a été équilibrée », comme si c'était le principal objectif de l'exercice, ou qu'ils étaient soulagés que cela se soit ainsi passé. Il leur est demandé une analyse critique du jeu d'acteurs et de leur propre positionnement dans le groupe. Il a souvent fallu leur « tirer les vers du nez » pour l'obtenir.

## **La présentation du candidat doit démontrer une personnalité et une motivation**

Le candidat a 10 minutes pour présenter son parcours, sa motivation et son projet professionnel. C'est l'occasion pour lui de donner envie de le recruter.

De manière générale les candidats avaient bien préparé leur présentation personnelle en exprimant un projet professionnel.

Parfois trop : chercher à tout crin la cohérence d'un parcours qui dès la prime enfance conduisait inéluctablement à la fonction d'administrateur territorial n'a pas toujours été convaincant !

De même certains candidats ont pu donner l'impression d'avoir appris par cœur leur histoire, motivations et projet professionnel, donnant l'impression d'un manque de spontanéité, de naturel, voire de sincérité.

Par ailleurs il faut attirer l'attention des candidats sur le fait que l'expression d'un intérêt pour tel ou tel domaine de la gestion des collectivités nécessite d'en connaître au moins les éléments de base : le jury cherche systématiquement à savoir si l'intérêt qu'ils expriment est bien fondé pour le moins sur une curiosité, et mieux sur une connaissance de ses fondamentaux. Il a été malheureusement trop souvent constaté que des candidats indiquent s'être projetés dans telle ou telle fonction alors qu'ils n'en connaissent même pas les bases.

## **L'entretien avec le jury : montrer des connaissances et s'attendre à des mises en situation managériales complexes**

Pendant cette épreuve de 20 minutes, il a été posé en moyenne une trentaine de questions à chaque candidat.

Ceux-ci ont généralement montré des connaissances. Le plus gênant a pu être l'expression de lacunes dans les domaines que le candidat était censé connaître, soit parce qu'il avait exprimé un intérêt les concernant, soit parce qu'il y avait une expérience, notamment pour les concours internes.

Les réponses synthétiques ont été plus appréciées que celles qui traînaient en longueur, surtout quand elles donnaient le sentiment de noyer le poisson pour masquer des lacunes.

Les questions relatives à des mises en situation managériales complexes ont donné lieu à des réponses qui auraient gagné à mieux prendre en compte le contexte et les acteurs vers lesquels le candidat aurait pu se tourner pour avoir une aide. Les candidats ayant fait preuve de plus d'empathie (à l'égard de la hiérarchie, des collègues et des collaborateurs ou des usagers/habitants) ont été les plus appréciés.

\*\*\*\*\*

Le concours d'administrateur territorial vise à recruter des cadres appelés à des parcours qui les conduiront à exercer des fonctions de management et un niveau de responsabilité élevés. Il se veut donc sélectif, et nécessite une préparation poussée. Pour autant cette préparation ne doit pas faire entrer les candidats dans un moule stéréotypé.

Évidemment, ce type d'épreuves est stressant. Pour autant, si le jury cherche à connaître les limites du candidat en termes de connaissance et de posture, il ne cherche pas à le « piéger », et se veut bienveillant. Les candidats qui savent dépasser leur stress pour s'y montrer naturels et avenants ont un avantage déterminant. Ceux qui parmi eux réussiront le mieux auront bien sûr fait montre de connaissances mais aussi, voire surtout, présenté une personnalité donnant envie aux membres du jury de les recruter.

Eric Ardouin  
Directeur général des services de la ville et la métropole de Toulouse

# V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTRICES ET CORRECTEURS

---

## 1) Concours externes

- ✚ **Composition portant sur un sujet d'économie : *L'endettement est-il encore soutenable ?***

*Dans l'ensemble, les candidats ont bien compris le sujet, ils ont pu aisément répondre à la question posée grâce à la documentation relative à un important sujet d'actualité commenté dans la presse de 2021.*

*Quelques oublis importants sont à signaler :*

- *Le sujet ne concernait pas uniquement l'endettement public,*
- *L'endettement n'est pas que la gestion des intérêts : la stratégie du remboursement devait être abordée,*
- *La dette à moyen/long terme comme l'appartenance de cette dette (nationale ou étrangère),*
- *Les critères de convergence européens de l'endettement.*

*Le principal conseil qui peut être donné aux futurs candidats est en lien avec le sens de l'épreuve. Les candidats doivent montrer qu'ils savent raisonner économiquement ! Il s'agit de démontrer une thèse à l'aide de la théorie économique avec des exemples pertinents. Le raisonnement économique de manière empirique et technique est au centre de la préoccupation des correcteurs. Il ne s'agit en aucun cas de résumer le dossier ni de développer une argumentation propre à la gestion des finances publiques mais d'argumenter économiquement, de démontrer le bien-fondé d'une thèse avec les différentes hypothèses qui se présentent et de raisonner à partir de divers constats empiriques.*

*Enfin, il s'agit de conclure : il faut vraiment répondre à la question posée, donner une position fondée, faire un choix argumenté.*

- ✚ **Composition portant sur un sujet de droit public : *Le principe d'égalité aujourd'hui.***

*La plupart des copies témoigne d'une maîtrise du sujet et plus généralement d'une bonne culture juridique. Les très bons devoirs ont été rares.*

*Très souvent, il n'y a eu que peu de prise de risques, alors que le sujet de l'égalité mérite des questionnements au-delà des thèmes des documents. Les copies restent trop proches des auteurs cités et ne prennent pas assez de hauteur.*

*Il convient d'attirer l'attention des futurs candidats sur l'importance de travailler les sujets juridiques au regard non seulement de la réglementation mais également de ses applications concrètes et actuelles. Il est également nécessaire d'apprendre les fondamentaux bien en amont du concours afin de bien assimiler les notions et être ainsi capable, le jour de l'épreuve, de proposer une réflexion avec une réelle hauteur de vue.*

*Enfin, le réflexe européen et comparatif doit être plus systématique.*

- ✚ **Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale : *Définition d'un projet de territoire ambitieux et participatif au sein d'un EPCI.***

*La plupart des copies traduisent une bonne maîtrise générale de l'épreuve, ou au moins, une compréhension des attentes des correcteurs. Les candidats ne s'étant pas préparés sont très minoritaires. Mais sur le fond les copies étaient souvent moyennes. Celles d'un excellent*

niveau ou particulièrement remarquables par la richesse de leurs développements et la finesse de leurs analyses ont été plus rares que les sessions précédentes.

Les candidats ont, à de rares exceptions, pleinement appliqué les consignes mentionnées dans la lettre de cadrage de l'épreuve. Ils ont su identifier, analyser et définir les problèmes posés dans le dossier et indiquer les solutions que le droit, les conditions de fonctionnement de l'établissement public et les logiques propres aux politiques publiques locales permettent d'apporter. La sélection des informations essentielles contenues dans le dossier a été efficace et utilement mise en perspective pour informer. Elle participe également à l'aide à la décision.

Toutefois, trop peu de copies ont su s'appuyer sur les caractéristiques de la commande : projet de territoire ambitieux et participatif pour adapter la procédure à mettre en place et pour doter l'établissement d'un tel projet. L'articulation entre projet de territoire, pacte de gouvernance et pacte financier et fiscal devait être davantage développée, pour construire une proposition plus homogène.

Le sujet proposé collait à l'actualité des EPCI. Il n'y avait donc pas de difficulté particulière. Nombre de candidats ont abordé les notions de pactes (financier ou de gouvernance) sans comprendre et faire le lien avec le projet de territoire.

Enfin, les futurs traits du projet qui se devait d'être ambitieux, n'ont pu faire l'objet de développements étayés, les candidats semblant renoncer à s'exprimer ou limitant leur réflexion.

S'agissant de la proposition de la méthode de travail afin d'atteindre cet objectif, les candidats adoptent soit une conduite de projet plaquée et donc peu adaptée à la mise en situation, soit énumèrent des propositions, trop nombreuses qui ne distinguent pas les objectifs prioritaires, listent des actions et oublient les acteurs, en particulier, les services de l'EPCI.

Une fois l'épreuve de note sur dossier maîtrisée, ou a minima, comprise, les candidats sont invités à enrichir leurs développements par des références précises, quelle qu'en soit la nature. On a pu s'étonner en effet de la faiblesse dans les copies, d'une part, des références juridiques (ou de leur caractère partiel) et d'autre part, des exemples et illustrations. Rares sont les copies qui reprennent tous les exemples présents dans le dossier documentaire, ou même qui en proposent plus d'un.

Par ailleurs, le travail de construction du plan doit être soigné : il est de nature à éviter les redondances dans les différents développements, relevées à plusieurs reprises et au-delà, à différencier les copies.

De plus, les candidats doivent s'interroger sur la pertinence opérationnelle des propositions qu'ils avancent. Certaines apparaissent en effet assez naïves ou du moins éloignées des réalités du fonctionnement d'une collectivité. Des stages d'observation en collectivité, préalables à la présentation du concours sont de nature à permettre de corriger cet écueil.

La conduite de projet doit être adaptée à la mise en situation. Si les étapes sont souvent identiques, le processus doit être adapté au contexte. Les propositions sont à éclairer par des objectifs précis et des actions en réponse, en prenant appui sur l'organisation et les fonctions ressources de la collectivité ou de l'établissement, s'il y a lieu.

Au final, cette épreuve demande donc une bonne compréhension générale du dossier, une exploitation et une hiérarchisation des documents fournis, le tout s'appuyant sur une problématique claire et argumentée.

#### **Composition portant sur une question de la société contemporaine : L'Homme et la Nature : sommes-nous désormais contraints à la décroissance ?**

Le sujet était particulièrement adapté à cette épreuve car il permettait d'observer à la fois la culture contemporaine et la capacité des candidats à creuser des notions de fond (l'homme, la nature, la décroissance), ou à s'y heurter.

Il y a une grande disparité dans la qualité des copies mais une approche assez uniforme du sujet.



Les références sont inégales. Un manque de hiérarchisation des enjeux et un relativisme se sont faits sentir ce qui a empêché une prise de position.

La diversité des approches autour de la notion de « contrainte » aurait dû aboutir à des copies très diverses et très riches en évoquant à la fois la contrainte par la nature elle-même et la contrainte par la loi pour encadrer les dérives de l'économie du court terme.

Les candidats sont invités à penser en premier lieu à produire une analyse personnelle du sujet en n'omettant pas d'en définir les termes. La lecture des essais en science politique, en science économique, en philosophie doit être privilégiée.

Il faut également se relire pour corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe, hiérarchiser ses idées, éviter les a priori et les on-dit reconnaissables aux phrases commençant par « de tous temps » ou « il semblerait ».

Au final, il importe que les futurs candidats lisent le plus possible, se tiennent au courant de l'actualité et interrogent la société dans laquelle ils vivent. Ils doivent aiguïser leur curiosité et prendre plaisir à apprendre, lire, se cultiver, échanger. Qu'ils ne négligent pas la démarche argumentative et s'entraînent à ce genre d'épreuve pour solliciter correctement leurs connaissances et gérer leur temps.

### **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**



Question 1 : Qui est encore contribuable local ? (8 points)

Question 2 : L'État est-il seul responsable de son déficit ? (6 points)

Question 3 : Quelle sortie de crise financière du Covid-19 pour les collectivités locales ? (6 points)

3 types de copies se distinguent :

- Celles ne traitant pas une ou plusieurs questions et éprouvant des difficultés à restituer des éléments sur celles traitées,
- Celles restituant sur 2 ou 3 questions plusieurs éléments attendus, mais ne soulevant guère d'enjeux et avec la plupart du temps un niveau de précision technique partiel,
- Celles apportant de nombreux éléments attendus, avec précisions et plusieurs enjeux soulevés par les questions : ces copies se détachent nettement et permettent un haut niveau de note.

Il a été constaté d'une manière générale un déficit de précision technique en matière de fiscalité directe locale, de relations financières entre administrations publiques et dans une moindre mesure sur les dépenses et recettes impactés par la crise, ce qui peut témoigner d'une préparation incomplète d'une bonne partie des candidats.

Cette épreuve suppose de bien maîtriser les règles d'équilibre des budgets des collectivités territoriales, de bien connaître les recettes et les compétences des différents échelons. Pour ce faire, les candidats sont invités à s'appuyer sur des publications annuelles faisant autorité et permettant d'accéder à des données ou tendances majeures : analyse de loi de finances annuelle (souvent synthétisée dans la Gazette en janvier/février), étude de conjoncture annuelle de la Banque Postale (septembre ou octobre), fascicule du rapport annuel de la Cour des comptes dédié aux finances locales.

Il est suggéré aux candidats, dans le cadre de leur préparation, de lire un rapport d'orientation budgétaire d'une collectivité et lire le « jaune » budgétaire du dernier projet de loi de finances sur les relations financières entre État et collectivités territoriales et leurs groupements.

## **2) Concours interne**

- ✚ **Note de synthèse portant sur un sujet d'économie : Bien-être et territoire(s) : quels enjeux ?**

*Le sujet est représentatif de l'évolution des sciences économiques et des tendances de la société. Même s'il n'est pas très technique, il permet de faire des liens entre science économique et recherche d'une nouvelle façon d'orienter les politiques publiques.*

*Les copies balayaient en général l'ensemble des thèmes à aborder. Quelques-unes sont difficilement lisibles, ce qui pénalise leur notation.*

*Certains candidats développent un traitement plus personnel ce qui leur fait gagner des points, ce même si certaines analyses sont parfois absentes de leur copie.*

*Il est à noter que beaucoup de devoirs n'ont pas abordé l'aspect « territoire » et/ou ont effectué un travail de dissertation d'ordre général.*

*Il apparaît intéressant que les candidats expriment un point de vue dans la façon de structurer leur copie et de l'argumenter. Même si ce point de vue est au détriment d'une analyse plus exhaustive, il permet de distinguer les copies les unes des autres et donc de mettre en valeur les candidats à sélectionner en priorité.*

*Enfin, les candidats ne doivent pas perdre d'esprit qu'il passe le concours d'administrateur TERRITORIAL et non un concours « généraliste ».*

- ✚ **Note de synthèse portant sur un sujet de droit public : La position des collectivités territoriales face à la crise sanitaire.**

*De manière générale, les copies sont moyennes. Beaucoup d'entre elles n'utilisent pas l'intégralité des documents et certaines les paraphrasent. La partie propositions a souvent été trop rapide et trop générale.*

*Il est conseillé aux candidats de bien utiliser les documents, de faire attention à l'orthographe et à la syntaxe, d'avoir à cœur de synthétiser et d'améliorer la partie propositions afin qu'elle soit plus fournie et originale.*

- ✚ **Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle : Démarche globale et volontariste en matière d'alimentation dans un département.**

*Le sujet paraissait plutôt intéressant, avec l'idée de partir d'obligations nouvelles pour penser une politique plus globale. Il n'était pas difficile car les éléments sont tous facilement à disposition des candidats et la commande claire, ce qui permet de juger les candidats sur l'exercice en lui-même.*

*Les copies excellentes ont su développer la compréhension de la commande, la capacité à présenter les enjeux de manière cohérente et structurée, et la faculté à se projeter dans une posture d'aide à la décision d'un exécutif départemental.*

*En dehors de copies qui se détachent clairement par leur qualité, plusieurs difficultés sont récurrentes :*

- *Déséquilibre entre parties trop faibles sur les enjeux importants et parties trop longues sur de la description ou du discours généraliste,*
- *Manque de lien entre le sujet de la commande et les politiques d'un conseil départemental malgré une commande assez claire,*
- *Problème de ton avec une tendance forte aux affirmations péremptoires en lieu et place de préconisations.*

Les candidats sont encouragés à travailler les éléments fondamentaux de la méthodologie :

- Cohérence du plan en privilégiant un plan en 2 parties 2 sous-parties qui évitent de complexifier et d'artificialiser l'enchaînement des arguments,
- Soins de la présentation et aération de la copie,
- Privilégier le style administratif en s'inspirant si possible de notes stratégiques dans le contexte professionnel.

✚ **Composition portant sur une question de la société contemporaine : L'Homme et la Nature : sommes-nous désormais contraints à la décroissance ?**

Le sujet, d'une grande actualité, n'a globalement pas posé de problème. Les candidats ont souvent apporté des réponses satisfaisantes.

Il est attendu d'un administrateur une personnalité suffisamment forte pour exprimer une pensée et être capable d'argumenter pour défendre son point de vue. En effet, les candidats doivent démontrer qu'ils savent raisonner et réfléchir. Il s'agit de démontrer une thèse à l'aide de leurs connaissances, avec des exemples pertinents. Le raisonnement, la réflexion personnelle de manière empirique et technique est au centre de la préoccupation des correcteurs.

Enfin, il s'agit de conclure : Il faut vraiment répondre à la question posée, donner une position fondée, faire un choix argumenté.

✚ **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**

Question 1 : Quelles seraient la faisabilité et l'opportunité d'un référentiel national de coûts des services publics locaux ? (8 points)

Question 2 : La prospective financière pluriannuelle de début de mandat a-t-elle un sens face à toutes les incertitudes auxquelles font face les collectivités ? (6 points)

Question 3 : Quel est l'intérêt des démarches de « budget environnemental » menées par l'État et certaines collectivités ? (6 points)

Le niveau a été hétérogène mais les candidats ont paru mieux préparés à l'épreuve.

Les deux premières questions permettent bien d'identifier chez les candidats à la fois leur capacité à prendre de la hauteur et à la fois leurs connaissances techniques. Certains d'entre eux n'ont traité la deuxième question que dans la dimension macro, certainement faute de connaissances opérationnelles des collectivités.

La troisième question a suscité davantage de difficultés car des candidats ont dépassé le champ des finances publiques dans leurs réponses pour aborder un traitement de politique publique. Sur cette question, beaucoup de candidats n'ont pas su faire preuve de recul critique.

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent bien connaître les fondamentaux de la construction d'un budget d'une collectivité ainsi que les principaux ratios financiers. Ils doivent également connaître les principaux éléments des rapports sortis l'année précédant la session de concours (Cour des comptes, IGF, Parlement,...)

### **3) Troisième concours**

✚ **Note de synthèse portant sur un sujet d'économie** : *Relocaliser ou réindustrialiser.*

✚ **Note de synthèse portant sur un sujet de droit public** : *L'évolution récente des dispositifs favorisant la citoyenneté et l'exercice de la démocratie participative dans les collectivités territoriales.*

*Le sujet était d'actualité, intéressant et pleinement abordable pour les candidats même sans connaissances juridiques « pointues », d'autant que le dossier fourni permettait de pallier d'éventuelles méconnaissances.*

*Les candidats sont invités à s'intéresser à l'actualité et à ses répercussions sur le droit.*

✚ **Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale** : *Mise en place d'une procédure d'évaluation des politiques publiques.*

*Le sujet était bien construit, la mise en situation pertinente et les documents variés qui permettaient de répondre au sujet. Ces derniers ne comportaient pas réellement de pièges malgré la longueur de certains.*

*La technique de la note de synthèse n'est pas toujours bien comprise. Le formalisme du début est très souvent bon mais le texte ressemble trop à une dissertation.*

*La dimension « professionnelle » n'est que rarement présente alors que les candidats au troisième concours ont une expérience riche à proposer.*

*Les textes ont été bien souvent recopiés sans prise en compte de la mise en situation proposée soit totalement gommés pour faire place à une paraphrase plus ou moins réussie.*

*La vigilance des candidats doit être portée sur le fait de ne pas oublier de définir les termes principaux employés surtout avec ce type de thème porteur de termes polysémiques (objectifs, indicateurs, évaluation...)*

*Ils doivent renforcer l'écriture professionnelle, plus directe et plus concrète qu'une dissertation. Il ne faut pas hésiter à mettre en avant les titres ou à identifier les propositions comme dans les rapports de la Cour des comptes par exemple.*

*Enfin, une relecture s'impose pour corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe et une hiérarchisation des idées et des propositions doit être mise en place.*

✚ **Composition portant sur une question de la société contemporaine** : *L'Homme et la Nature : sommes-nous désormais contraints à la décroissance ?*

*La majorité des copies démontre une information pertinente sur le sujet. Il s'agissait d'un thème « à la mode » il est vrai, qui permettait à tous les candidats de présenter des éléments de contenu en relation avec le sujet, au moins des éléments d'actualité. En conséquence les copies sont généralement assez longues et fournies en illustrations.*

*En contrepartie, une partie d'entre elles comporte des considérations trop générales, diluées, insuffisamment structurées. L'utilisation de références théoriques trop génériques et éloignées du sujet affaiblit certaines démonstrations au lieu de les renforcer. Des*

« standards » des études politiques ou économiques tirés de fiches, sont parfois recyclés à l'excès (ex : « Le savant et le politique » de Max Weber, les ouvrages de Thomas Piketti sur les inégalités, la « main invisible » d'Adam Smith, etc), comme ils pourraient l'être sur quasiment n'importe quel sujet.

Certes, l'on peut concevoir que partant d'une brève allusion à ces références, un lien soit tissé avec le cœur du sujet, c'est parfois le cas, mais il n'est pas rare que l'on trouve plutôt une sorte de copié-collé de la fiche qui présente ces thèses de façon générale. Partant de mises en perspective historiques qui, au départ, sont parfois partiellement pertinentes, certaines compositions dérivent vers des développements qui s'éloignent du sujet au profit de considérations trop vastes et trop peu nuancées sur l'avenir du capitalisme, la croissance, le travail, etc.

Se distinguent les copies qui ont notamment su interroger les notions dans toute leur extension et mobiliser les références les plus spécifiques au sujet. L'analyse des relations entre l'homme et la nature, dans leur profondeur anthropologique, historique et philosophique, signale de très bons développements dans les meilleures compositions. Se distinguent également les copies qui présentent des qualités d'organisation de la pensée et de rédaction.

Des solutions reviennent souvent en fin de copie, dans un effort bienvenu de dépassement de la discussion, qui peuvent être acceptées mais qui ne peuvent s'appliquer à de nombreux sujets et sont insuffisamment spécifiées : la démocratie délibérative, l'éducation, l'encouragement des initiatives locales, par exemple. Les copies réussies sur cet aspect sont celles qui ont pu illustrer ces solutions génériques d'exemples précis propres au sujet.

Les références qui s'éloignent du domaine des études politiques et du champ économique et social pour emprunter à l'histoire, à l'anthropologie, à la philosophie ou à la littérature et aux arts, dès lors bien sûr qu'elles sont en lien direct avec le sujet et positionnées à propos dans la composition, apportent souvent des plus-values. Puisqu'il est bien entendu impossible de lire pendant l'année de préparation tous les essais pertinents qui paraissent, les recensions que l'on trouve dans les journaux, par exemple « le monde des livres » et les émissions de France Culture (« le temps du débat », « l'invité des matins », « l'esprit public », « la grande table », « entendez-vous l'éco », « le cours de l'histoire », « concordance des temps », « les chemins de la philosophie » notamment) sont de bons points d'appui.

L'exercice de la composition sur une question de société contemporaine invite à prendre garde de ne jamais verser dans l'opinion. Au cas d'espèce, un des risques était de dériver vers un débat « pour ou contre la croissance ». Même si une interprétation personnelle est attendue, il est conseillé d'utiliser avec parcimonie le registre normatif, prescriptif (« il faut », « il s'agit de », « les institutions doivent ») au profit du registre descriptif et analytique. C'est bien une démonstration qui est attendue plutôt qu'une proclamation.

Le commentaire de l'actualité invite à la prudence et à la nuance quant à la formulation des enseignements à en tirer. Même l'épidémie de Covid, aussi exceptionnelle soit elle, n'appelle pas nécessairement de leçons civilisationnelles définitives dans le cadre de cette épreuve de concours.

Il est attendu du futur cadre territorial un recul face à l'évènement, une forme de sang-froid. C'est une opportunité pour démontrer une capacité à ne pas céder à l'air du temps, aux idées reçues, tout en étant capable d'écouter les tendances de fond de la société et surtout de les analyser. La composition est une occasion d'essayer d'esquisser non seulement un bel esprit mais aussi une force d'âme.

#### **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**

Question 1 : Le pacte financier et fiscal : quels objectifs, enjeux et modalités de mise en œuvre ? (7 points)

Question 2 : Quels sont les impacts pour les collectivités territoriales et leurs groupements de la baisse des impôts de production introduite par la loi de finances initiale pour 2021 ? (7 points)

Question 3 : Quels sont les temps d'un budget au sein d'une collectivité territoriale ? (6 points)

*De nombreux candidats ont confondu, en première question, les pactes financiers et fiscaux avec la contractualisation entre État et collectivités territoriales sur l'évolution des dépenses de fonctionnement, réduisant ainsi considérablement la possibilité de parvenir à une notation satisfaisante, et conduisant même à s'interroger sur la préparation de cette épreuve par les candidats.*

*La question relative aux temps du budget témoigne d'un niveau de connaissance plus élevé, quoique parfois insuffisant au regard de la place centrale d'une telle question pour cette épreuve et ce concours.*

*Les candidats parvenant à une très bonne note sont ceux qui auront su apporter à la fois des éléments de connaissance témoignant d'une correcte préparation.*



# VI. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES ET COMMENTAIRES DES EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS

## 1) Concours externe et externe spécial

✚ Mise en situation professionnelle collective

<b>Contexte</b>	Dans une ville, le maire reçoit plusieurs courriers de la part d'associations l'informant du comportement déplacé, envers des femmes bénévoles et professionnelles, de la part d'un agent de la collectivité. L'agent concerné est en charge de l'accompagnement de ces structures au titre de la vie associative et intervient dans les maisons de quartier, au contact des acteurs de terrain et associations.
<b>Problématique</b>	Le directeur général des services vous demande d'établir un process pour traiter cette réclamation et plus globalement, vous demande un plan d'actions pour prévenir les agissements sexistes et harcèlements sexuels dans la collectivité.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice ou directeur de la communication</li> <li>- Directrice ou directeur des ressources humaines</li> <li>- Directrice ou directeur de la vie associative</li> <li>- Directrice ou directeur de l'accueil et des services à la population</li> </ul>

<b>Contexte</b>	Alors que les règles concernant le télétravail de crise s'assouplissent peu à peu pour permettre un retour en présentiel progressif des agents, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la maire souhaite capitaliser l'expérience acquise en matière de télétravail pendant la crise afin de proposer une délibération actualisant le règlement intérieur.
<b>Problématique</b>	Le directeur général des services, bien que réservé sur le déploiement du télétravail, vous demande de préparer cette délibération en vous appuyant sur un diagnostic et des préconisations.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice ou directeur de la santé</li> <li>- Directrice ou directeur des ressources humaines</li> <li>- Directrice ou directeur de l'éducation</li> <li>- Directrice ou directeur Centre Communal d'Action Sociale</li> </ul>

## ✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- Direction du personnel, direction des ressources humaines, direction des richesses humaines
- Comment fonctionne un établissement public local d'enseignement ?
- Votre avis sur le bloc communal
- La transformation numérique des collectivités territoriales
- La problématique de la maîtrise de la masse salariale dans les budgets des collectivités territoriales
- Le contrôle préfectoral est-il nécessaire ?
- La problématique de l'investissement dans les collectivités locales
- L'établissement public administratif
- La communauté urbaine
- La problématique de la gratuité des services publics locaux

*Le niveau des candidats est très contrasté. Pour certains, l'épreuve de DGCL n'a pas été préparée. Les connaissances juridiques sont parfois faibles et les problématiques de gestion des collectivités locales sont ignorées. Pour les autres, la maîtrise du programme permet d'exprimer un raisonnement et d'assurer une discussion argumentée avec les examinateurs.*

*Nombre de candidats ont une vision de la gestion réduite à la seule approche étatique.*

*Les meilleurs candidats sont ceux qui ont un peu de l'écoute et ce faisant ont développé une capacité à faire murir un raisonnement. Cette humilité intellectuelle doit être soulignée.*

## ✚ Questions européennes

- *L'Union économique et monétaire : quels enjeux depuis la crise monétaire ?*
- *La politique européenne d'aménagement du territoire dans les pays d'Europe centrale et orientale*
- *Existe-il un droit des finances publiques de L'UE ?*
- *Les relations Union européenne et Conseil de l'Europe*
- *Quels sont les enjeux juridiques relatifs aux accords commerciaux que l'Union européenne conclut avec les tiers ?*
- *L'Union européenne protège-t-elle les droits sociaux ?*
- *Les grands enjeux actuels de la réalisation du marché intérieur*
- *Les bénéficiaires de la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne*
- *Quel est le poids du citoyen dans le processus décisionnel de l'Union européenne ?*
- *Quel est l'apport de l'UE à la gestion de la crise sanitaire ?*

*Cette session a réuni des candidats sérieux et motivés. Dans l'ensemble, ils étaient bien préparés et maîtrisaient le programme de l'épreuve. La différence entre eux repose principalement sur leurs aptitudes à l'oral.*

*Sur la forme, la plupart ont fait une bonne présentation du sujet avec des exemples biens choisis et des illustrations.*

*Les examinateurs rappellent toutefois l'importance de défendre une thèse lors de l'exposé au lieu de se contenter d'aligner des connaissances.*



## 🚩 Questions sociales

- *Le service public de l'insertion et de l'emploi*
- *Le financement de la sécurité sociale*
- *Les CCAS/CIAS*

*Seuls quatre candidats ont choisi cette épreuve mais la qualité l'a emporté sur la quantité.*

*Les candidats ont tous montré une grande connaissance des thèmes abordés et fait preuve de réflexion pour enrichir leurs propos.*

*Les excellentes présentations témoignent de bonnes préparations à la thématique sociale.*

## 🚩 Anglais

- *The Importance of Funding Public Colleges*  
*(By Daniel Lehwych, Shortened and adapted from Newsweek on 06/08/2021)*
- *We need to separate sport and politics. But also recognize that they're inseparable*  
*(by Kenan Malik, Shortened and adapted from The Guardian, 13 Jun, 2021)*
- *Things that family businesses must do to survive hard times*  
*(May 10, 2021, The Conversation UK)*
- *Hidden UK homelessness is about to get much worse, with Covid support being cut*  
*(by Freya Marshall Payne, Shortened and adapted from The observer, 22 May 2021)*
- *Craven Tory attacks on the BBC will have a chilling effect on its journalism*  
*(by Sean O'grady, Shortened and adapted from The Independent, May 22, 2021)*
- *China is using mythology and sci-fi to sell its space programme to the world*  
*(The Conversation, UK, June 25<sup>th</sup> 2021)*
- *Revealed : "shocking" lack of regulation at Leicester garment factories*  
*(The Guardian, August 30<sup>th</sup> 2020)*
- *What the Rich Don't Want to Admit About the Poor*  
*(by Ezra Klein, Shortened and adapted from The New York Times, June 13, 2021)*
- *Yes, We Should Ban Critical Race Theory from Our Schools*  
*(by Josh Hammer, Shortened and adapted from Newsweek on 07/01/2021)*
- *Birmingham launches clean air zone for private cars*  
*(The Guardian, May 30<sup>th</sup> 2021)*

*Il est recommandé un travail plus abouti au niveau de la traduction et du commentaire qui souvent s'éloigne trop des idées du texte.*

*Certains candidats sont limités dans leur communication par manque de lexique. Peu affiche un anglais idiomatique (expressions idiomatiques, verbes prépositionnels...)*

*En revanche, la grande majorité fait preuve d'une réelle volonté de communication et va au bout des tâches demandées.*

## 🚩 Espagnol

- *Con peor salud mental y cada vez más digitales : así ha cambiado la pandemia a los españoles*  
*(ABC – María Lozano – 10/06/2021)*
- *El gobierno quiere suprimir el contrato por obra y que los temporeros sean hijos*  
*(La Razón – H. Montero – 09/06/2021)*

*Les candidats étaient bien préparés car ils ont offert spontanément leur analyse du texte et de la thématique dans une présentation structurée.  
Les connaissances de la langue sont satisfaisantes. Cependant, il est à signaler aux candidats que la grammaire demeure un élément incontournable de la préparation.*

✚ Allemand

- Reisen mit dem Auto : Heimwege  
(Lutz Seiler – Die Zeit n°20/2021 – 12 mai 2021)
- Kurz und bündig : Die AfD  
(26/10/2020 – Von Frank Decker)

*Trois candidats avec un excellent niveau linguistique.*

## 2) Concours interne

✚ Mise en situation professionnelle collective :

<b>Contexte</b>	Dans un département de taille moyenne, le nouveau vice-président en charge de l'insertion demande aux services de développer un outil informatique permettant de mettre en relation les bénéficiaires du RSA avec les offres d'emploi locales. Il a déjà eu un contact avec une entreprise proposant un tel outil pouvant être rapidement déployé.
<b>Problématique</b>	Vous établirez à l'intention de l'élu, sous le couvert du Directeur général adjoint solidarités, un dossier présentant une méthodologie de mise en œuvre de ce nouveau dispositif.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Directrice ou directeur de l'insertion</li><li>- Directrice ou directeur de la communication</li><li>- Directrice ou directeur numérique</li><li>- Directrice ou directeur de la commande publique</li></ul>

<b>Contexte</b>	Une médiathèque départementale a mis en lumière un faible accès à la lecture publique dans certaines zones rurales. Aussi, le département souhaite mettre en œuvre une politique partenariale.
<b>Problématique</b>	Le directeur général des services vous demande de proposer des actions afin d'accompagner le développement du travail en réseau en lien avec les communes et d'élargir l'offre culturelle aux territoires.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Directeur ou Directrice de la culture</li><li>- Directeur ou Directrice solidarités</li><li>- Directeur ou Directrice des systèmes d'information et du numérique</li><li>- Directeur ou Directrice des collèges</li></ul>

✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- Le pouvoir réglementaire des collectivités territoriales
- Le collège et le département
- Pourquoi le département résiste-t-il à toutes les tentatives de suppression ?
- Logiques d'emploi et de carrière dans la fonction publique territoriale
- Sport et collectivités : une équipe gagnante ?
- La démocratie locale : quelles perspectives d'amélioration ?

- Quel(s) contrôle(s) de l'État sur les collectivités territoriales ?
- Les communes ont-elles encore un rôle à jouer ?
- Les collectivités à statut particulier
- Que pensez-vous du titre porté par un hebdomadaire cette année « Les jacobins sont de retour » ?

*Les bons candidats sont ceux qui ont su faire preuve d'une bonne compréhension des enjeux, d'une capacité à être opérationnel, à appréhender le sujet de manière concrète, et à se positionner de manière pragmatique. Avec, bien-sûr, des connaissances solides dans la matière.*

*A l'inverse, il y a eu des candidats qui présentent des lacunes importantes en droit des collectivités, expliquant des notes insuffisantes.*

*Les candidats doivent donc travailler le droit des collectivités de manière plus approfondie et veiller à l'actualisation des connaissances.*

#### Questions européennes

- Quelle place pour l'Union dans le concert des nations ?
- L'Union souffre-t-elle d'un manque de leadership institutionnel ?
- Le respect du droit de l'Union par ses États membres est-il suffisamment garanti ?
- Quelles politiques énergétiques pour l'Union européenne ?
- La crise sanitaire COVID 19 en Europe débouche-t-elle sur une crise politique et financière de l'Union européenne ?
- Avec le contexte du Corona Virus : faut-il renforcer les compétences sanitaires de l'Union ?
- La politique commune des transports et des réseaux transeuropéens
- Le Brexit : quel impact sur l'avenir de l'Union européenne ?
- Quelle évolution des règles du droit budgétaire depuis l'Acte Unique ?
- L'avenir de l'Union passe-t-il par les coopérations renforcées ?

*Globalement, les candidats étaient bien formés à l'épreuve, le niveau était homogène et satisfaisant.*

*Le caractère discriminant peut être trouvé avec des candidats qui transcendent les questions, raisonnent et réfléchissent au-delà d'une simple redite des cours et qui développent des thèses précises et personnelles (indice de la maturité de la réflexion).*

#### Questions sociales

- Les politiques familiales en Europe
- Les risques sociaux
- L'Organisation internationale du travail
- La politique de l'emploi
- Les dispositions de la loi « adaptation de la société au vieillissement »
- Le plein emploi est-il un concept dépassé ?
- La place de l'assurance maladie obligatoire

*Dans l'ensemble cette session a permis de déceler plusieurs bons candidats qui ont préparé l'épreuve sérieusement et qui, au-delà des connaissances théoriques, ont su s'appuyer sur les pratiques professionnelles.*

#### Anglais

- Political leaders must ensure Covid vaccines aren't the preserve of the rich  
*(by Jetemy Farrar, Shortened and adapted from The Guardian, 28 Apr 2021)*
- One in three are threatened by a housing "emergency"  
*(by May Bulman, Shortened and adapted from The Independent, May 26, 2021)*
- Bulldoze the high street and build a giant park: is Stockton the future of Britain?  
*(Thu 11 Feb 2021, The Guardian)*
- How to Help Young People Navigate Life Online Post-Pandemic  
*(by Alexa Hasse, Shortened and adapted from Newsweek On 06/07/2021)*
- Can Removing Highways Fix America's Cities?  
*(May 27, 2021, Adapted from The New York Times)*
- Do aliens exist? I think we have enough on our plate already  
*(by Rhiannon Lucy Cosslett, Shortened and adapted from The Guardian, 7 June 2021)*
- The rice of the sea : how a tiny grain could change the way humanity eats  
*(Adapted from The Guardian, 09/04/2021)*
- Millions sign up to anti-food-waste apps to share their unused produce  
*(The guardian, 21/03/2021)*
- China announces three-child limit in major policy shift  
*(The Guardian, 31/05/2021)*
- "It Might Just Save Our Lives"  
*(by Nicholas Kristof, Shortened and adapted from The New York Times, Editorial, 30/05/2021)*

*L'exercice de traduction n'est pas toujours assez rigoureux et nécessiterait une préparation plus poussée.*

*Les examinateurs recommandent également une lecture régulière de la presse anglo-saxonne pour une culture générale plus riche lors des échanges.*

#### Allemand

- "Zollen Sie den Institutionen Respekt"  
*(Wiener Zeitung, 22/05/2021)*

#### Espagnol

- La Junta impulsa un « acelerador » para las reformas urbanísticas  
*(Elmundo.es, Sevilla, martes 20 de abril de 2021)*
- Dia Mundial de la Gastronomía Sostenible 2021  
*(Ecoticias.com, Snadra MG, jueves 17 de junio de 2021)*

*Les candidats étaient bien préparés aux exigences de l'épreuve.*



### 3) Troisième concours

#### ✚ Mise en situation professionnelle collective

<b>Contexte</b>	Dans un quartier en renouvellement urbain, la mise en place d'un nouveau transport en commun en site propre implique le déplacement du centre social associatif, lieu névralgique de socialisation pour les habitants du quartier.
<b>Problématique</b>	Vous établirez à l'attention du directeur général des services un dossier présentant une méthodologie de projet ainsi que les points de vigilance à prendre en compte.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Directeur ou directrice de l'urbanisme</li><li>- Directeur ou directrice de la mairie de quartier</li><li>- Directeur ou directrice de la vie sociale et associative</li><li>- Directeur ou directrice de la communication</li></ul>

#### ✚ Droit et gestion des collectivités locales

- Quelle séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le conseil dans les collectivités territoriales ?

*Prestation de très bonne qualité tant pour l'exposé que durant les échanges.*

#### ✚ Questions européennes

- Faut-il relancer la politique de défense européenne ?
- Le déficit démocratique de l'Union est-il une réalité ?
- Les étapes de la révision des différents Traités européens conduisent-elles à l'impasse ?

*Les candidats sont, dans l'ensemble, bien préparés à l'épreuve. Les réponses techniques de leur part ont été satisfaisantes.*

*Ils ont été départagés, au-delà de leurs connaissances, sur la qualité du plan, la thèse présentée et leur aisance à l'oral.*

#### ✚ Questions sociales

- Le logement pour tous : est-ce une utopie ?

*Épreuve bien préparée.*

✚ Anglais

- Is Boris Johnson really going to sacrifice arts degrees for the Conservative cause?  
*(Adapted from The Guardian, 20/05/2021)*
- “Belonging Is Stronger Than Facts” : The Age of Misinformation  
*(Adapted from The New York Times, 07/05/2021)*
- When It Comes to Taxes, Being Tracked Can Be a Good Thing  
*(New York Times, 11/05/2021)*

*Des prestations satisfaisantes avec des candidats qui semblent s'être bien préparés à l'épreuve.*



# Données Statistiques

## I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe .....	<b>26 postes</b>
Concours externe spécial .....	<b>4 postes</b>
Concours interne .....	<b>20 postes</b>
Troisième concours .....	<b>4 postes</b>

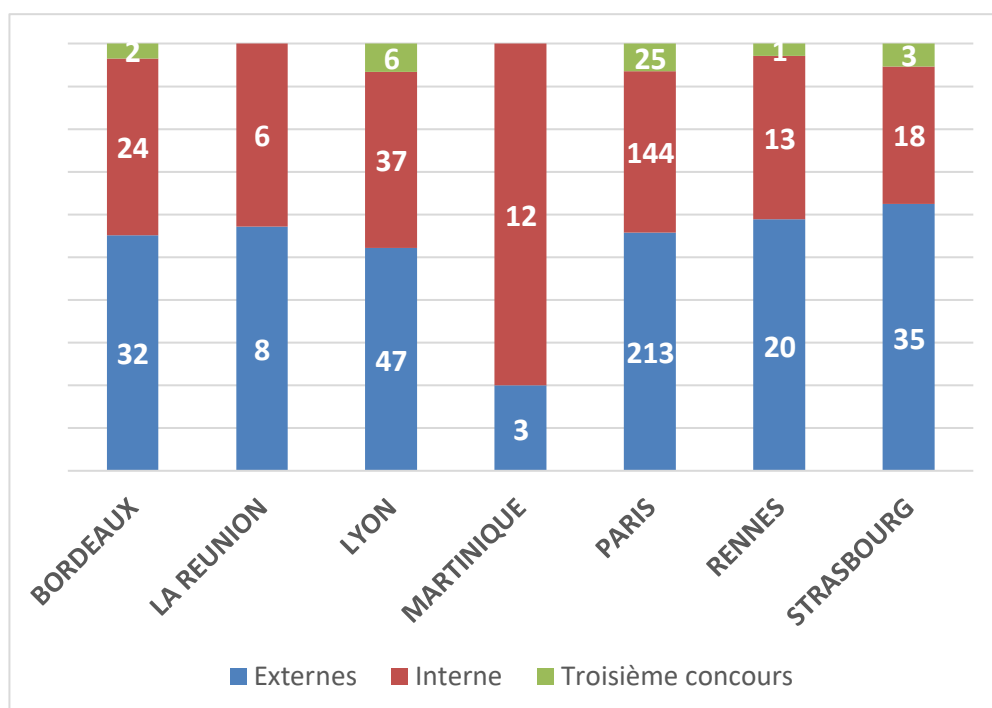
**Soit un total de 54 postes**

## II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

### ***Candidats admis à concourir***

*L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.*

	TOTAL
BORDEAUX	58
LA REUNION	14
LYON	90
MARTINIQUE	15
PARIS	382
RENNES	34
STRASBOURG	56
<b>TOTAL</b>	<b>649</b>



### ***Focus admis à concourir externes***

	Externe*	Externe spécial*
BORDEAUX	32	5
LA REUNION	6	2
LYON	47	8
MARTINIQUE	3	0
PARIS	209	33
RENNES	20	3
STRASBOURG	35	9
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	<b>60</b>

\* dont 54 admis à concourir conjointement au concours externe et au concours externe spécial

## Taux de présence pour la session 2021 : 63,9%

(concours externes : 62,3% - concours interne : 65% - troisième concours : 73%)

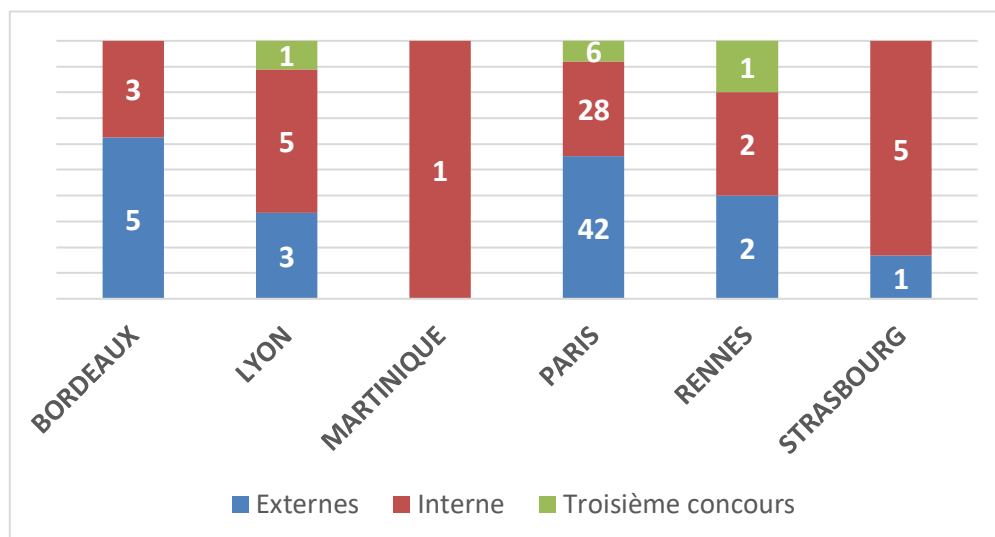
### Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, le taux de présence était de 45,5% (externe : 41,7% - interne : 53,8% - troisième concours : 37,8%).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de candidats admis à concourir est en baisse (-8,2%) en 2021, tandis que le nombre de présents est en hausse (28,9%).

### **Candidats admissibles**

	TOTAL
BORDEAUX	8
LYON	9
MARTINIQUE	1
PARIS	76
RENNES	5
STRASBOURG	6
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>



### **Focus admissibles externes**

	Externe*	Externe spécial*
BORDEAUX	4	1
LYON	2	2
PARIS	41	7
RENNES	2	1
STRASBOURG	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>12</b>

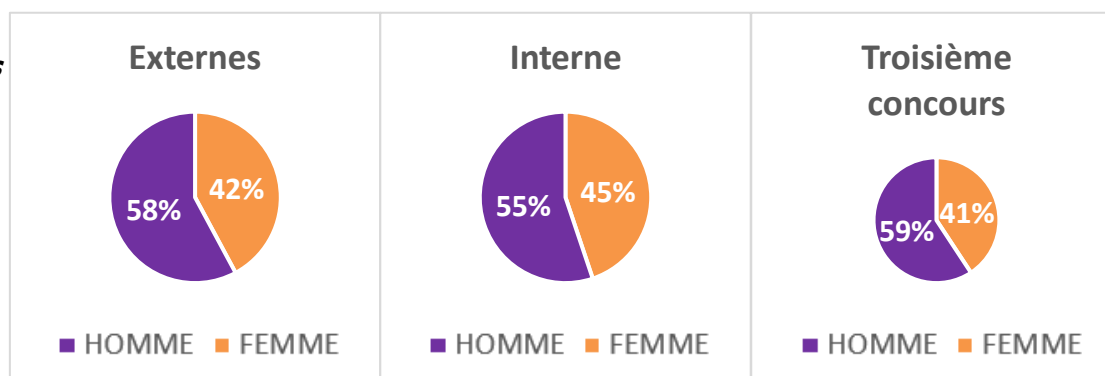
\* dont 9 admissibles conjointement au concours externe et au concours externe spécial

## III. PROFIL DES CANDIDATS

### **GENRE**

#### **Candidats présents**

	TOTAL
FEMME	179
HOMME	236
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>



### Focus présents externes

	Externe*	Externe spécial*
FEMME	94	19
HOMME	126	29
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>	<b>48</b>

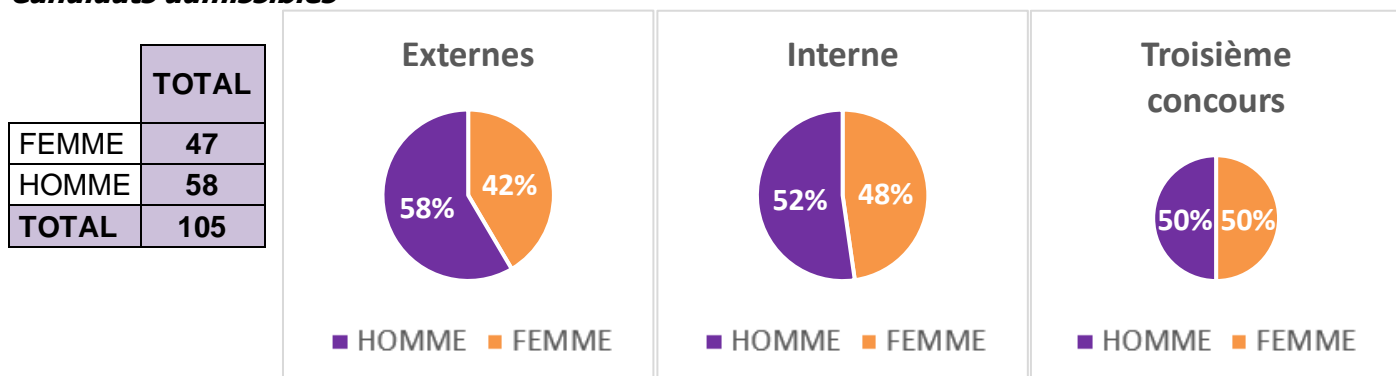
\* dont 45 présents conjointement au concours externe et au concours externe spécial

### 43,1% de femmes et 56,9% d'hommes présents en 2021

#### Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter au concours d'administrateur territorial (53,4%) toutes voies confondues. Les femmes étaient plus nombreuses à se présenter au concours interne (52,3%).

### Candidats admissibles



### Focus admissibles externes

	Externe*	Externe spécial*
FEMME	20	5
HOMME	30	7
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>12</b>

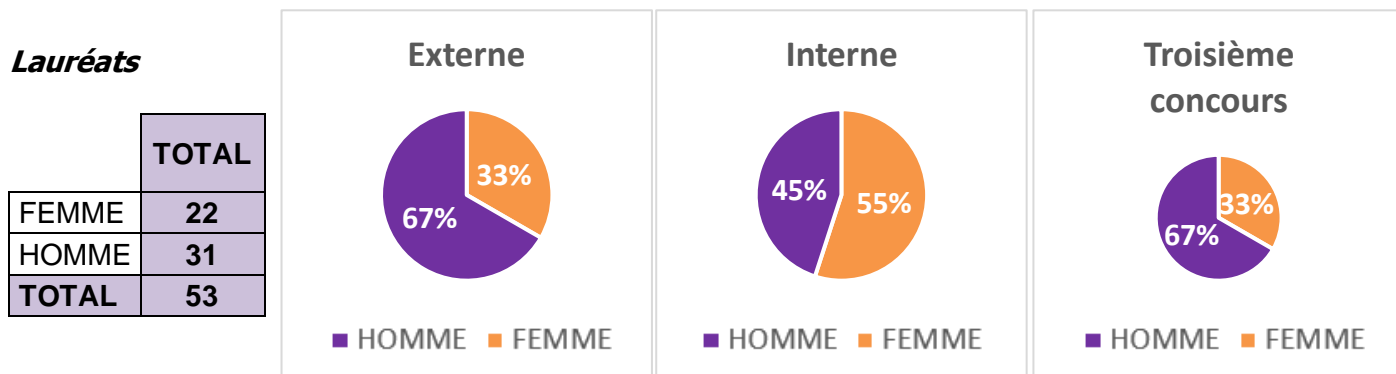
\* dont 9 admissibles conjointement au concours externe et au concours externe spécial

### 44,8% de femmes et 55,2% d'hommes admissibles en 2021

#### Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, les hommes admissibles étaient également plus nombreux que les femmes (60%) et la parité était également atteinte au troisième concours (50% de femmes et 50% d'hommes).

### Lauréats



### Focus lauréats externes

	Externe	Externe spécial
FEMME	9	1
HOMME	17	3
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>4</b>

Les candidats ne peuvent pas être conjointement lauréats des 2 concours externes

### 41,5% de femmes et 58,5% d'hommes lauréats en 2021

#### Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, les hommes admis étaient majoritaires (55,3%). La parité était atteinte en interne et au troisième concours.

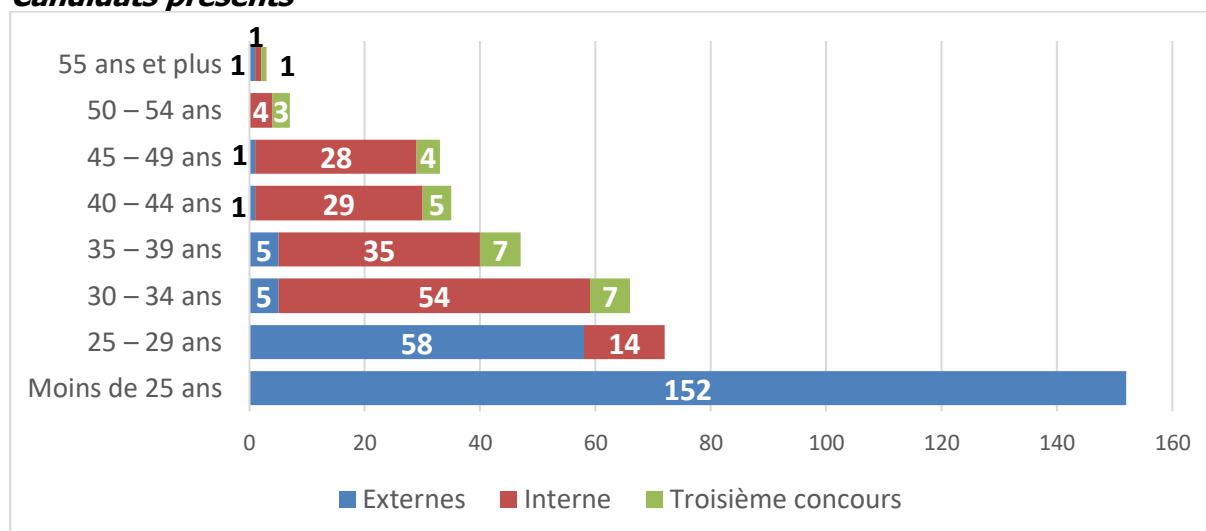
### Age

Le critère de sélection des candidats en externe étant le diplôme (Bac+3), il n'est pas étonnant de constater que les candidats ont en majorité moins de 30 ans, étudiants ou ayant achevé leurs études récemment.

Le critère de sélection des candidats en interne étant l'ancienneté (4 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 30 ans.

Le critère de sélection pour le troisième concours étant 8 années (non simultanées) d'activités dans le secteur privé et/ou de mandats électoraux locaux et/ou en tant que responsables d'association, les candidats ont en majorité plus de 35 ans.

### Candidats présents

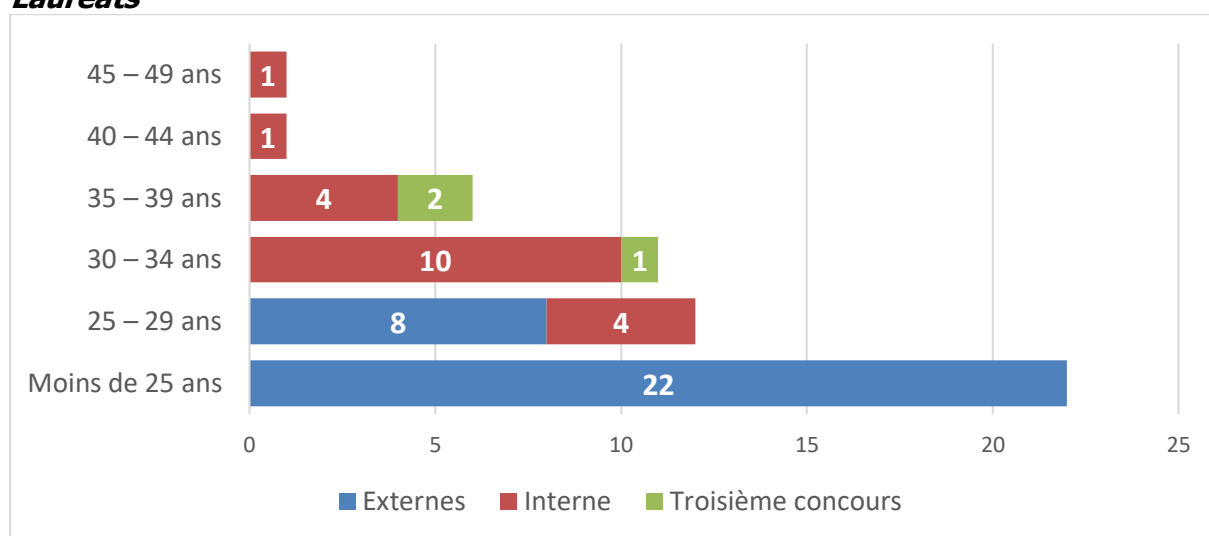


### Focus présents externes

	Externe*	Externe spécial*
Moins de 25 ans	150	33
25 – 29 ans	57	15
30 – 34 ans	5	0
35 – 39 ans	5	0
40 – 44 ans	1	0
45 – 49 ans	1	0
50 – 54 ans	0	0
55 ans et plus	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>	<b>48</b>

\* dont 45 présents conjointement au concours externe et au concours externe spécial

### Lauréats



### Présents et Lauréats - session 2021

Concours externes : la tranche d'âge moins de 25 ans est la plus représentée.

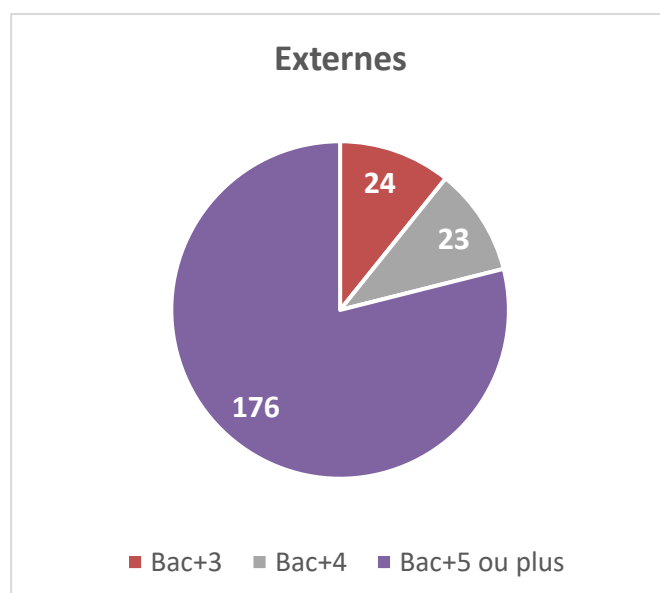
Concours interne : la tranche d'âge 30-34 ans est la plus représentée.

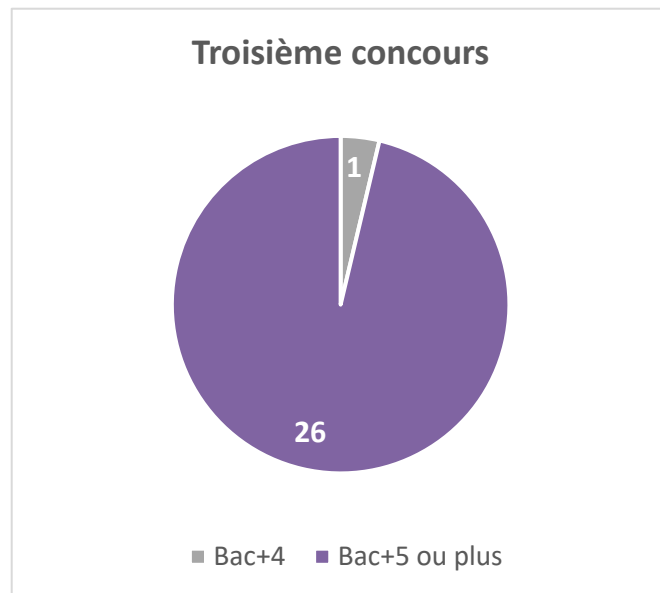
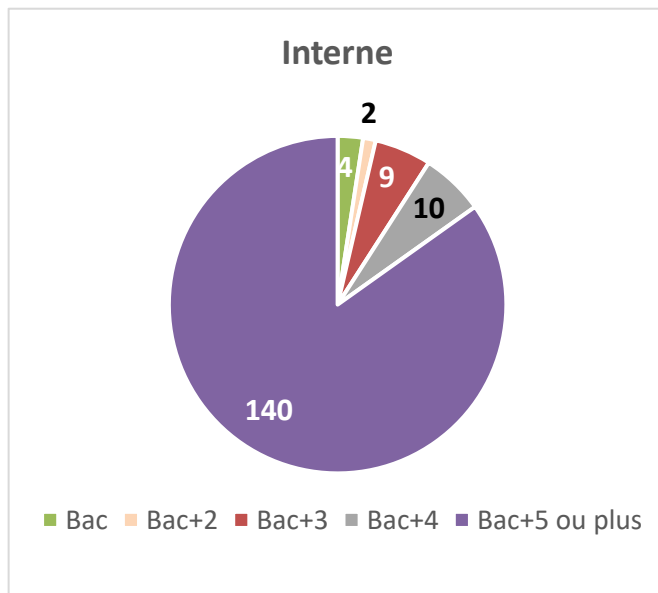
Troisième concours : la tranche d'âge 35-39 ans est la plus représentée.

### Niveau d'études

#### Candidats présents

	TOTAL
Bac	4
Bac+2	2
Bac+3	33
Bac+4	34
Bac+5 ou plus	342
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>





#### Focus présents externes

	Externe*	Externe spécial*
Bac+3	24	0
Bac+4	23	6
Bac+5 ou plus	173	42
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>	<b>48</b>

\* dont 45 présents conjointement au concours externe et au concours externe spécial

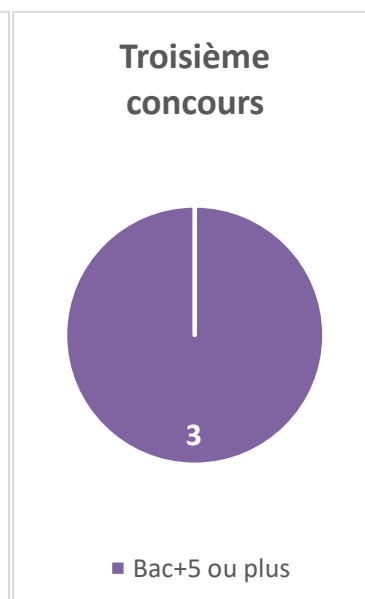
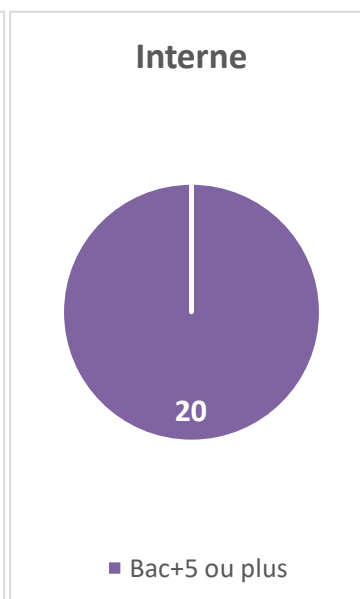
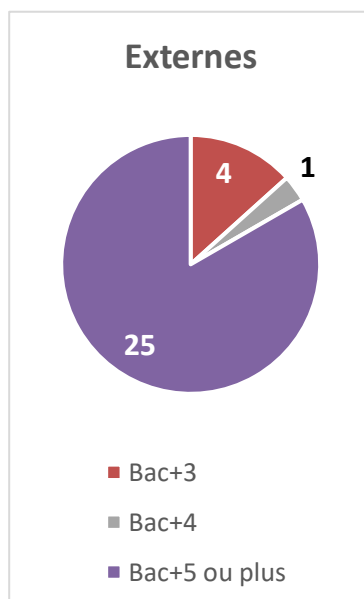
#### Présents – session 2021 : 82,4% de candidats ont un diplôme Bac+5

Concours externes : 78,9% des candidats ont un diplôme Bac+5 alors que le critère de diplôme requis est Bac+3.

Concours interne et troisième concours : bien que le critère d'éligibilité porte sur l'ancienneté professionnelle, 84,8% des candidats internes et 96,3% des candidats au troisième concours ont diplômés Bac+5.

#### Lauréats

	TOTAL
Bac+3	4
Bac+4	1
Bac+5 ou plus	48
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>



### **Focus lauréats externes**

	Externe*	Externe spécial*
Bac+3	4	0
Bac+4	1	0
Bac+5 ou plus	21	4
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>4</b>

*Les candidats ne peuvent pas être conjointement lauréats des 2 concours externes*

### **Lauréats – session 2021 : 90,6% de candidats sont diplômés Bac+5**

Concours externes : 83,3% des lauréats ont Bac+5.

Concours interne : 100% des lauréats ont Bac+5.

Troisième concours : 100% des lauréats sont diplômés Bac+5.

### **Lauréats diplômés d'un institut d'étude politique : 75,5%**

Concours externe : 21/26 lauréats ont un diplôme provenant d'un IEP.

Concours externe spécial : 4/4 lauréats ont un diplôme provenant d'un IEP.

Concours interne : 14/20 lauréats ont un diplôme provenant d'un IEP.

Troisième concours : 1/3 lauréat a un diplôme provenant d'un IEP.

## **Origine Géographique**

### ***Candidats présents***

	Externes	Interne	Troisième concours	<b>TOTAL</b>
Auvergne Rhône-Alpes	17	11	4	<b>32</b>
Bourgogne Franche-Comté	4	4	2	<b>10</b>
Bretagne	11	2	1	<b>14</b>
Centre Val de Loire	3	1		<b>4</b>
Grand Est	13	14	1	<b>28</b>
Guadeloupe	1			<b>1</b>
Hauts de France	14	11	1	<b>26</b>
Île-de-France	103	85	14	<b>202</b>
La Réunion	3	4		<b>7</b>
Martinique	2	8		<b>10</b>
Mayotte	1	2		<b>3</b>
Normandie	5	2		<b>7</b>
Nouvelle Aquitaine	13	6	3	<b>22</b>
Occitanie	15	6		<b>21</b>
Pays de la Loire	6	4		<b>10</b>
Provence Alpes Côte d'Azur	12	5	1	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>165</b>	<b>27</b>	<b>415</b>



### Focus présents externes

	Externe*	Externe spécial*
Auvergne Rhône-Alpes	17	6
Bourgogne Franche-Comté	4	1
Bretagne	11	3
Centre Val de Loire	3	1
Grand Est	13	2
Guadeloupe	1	
Hauts de France	14	3
Ile-de-France	102	16
La Réunion	2	1
Martinique	2	
Mayotte	1	
Normandie	5	2
Nouvelle Aquitaine	13	1
Occitanie	14	7
Pays de la Loire	6	1
Provence Alpes Côte d'Azur	12	4
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>	<b>48</b>

\* dont 45 présents conjointement au concours externe et au concours externe spécial

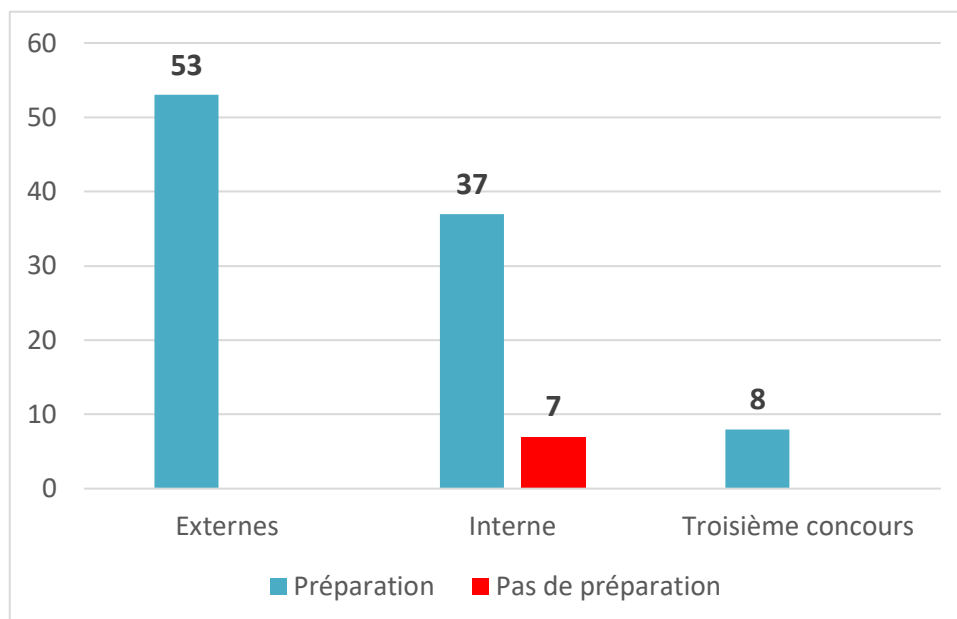
### Lauréats

	Externe	Externe spécial	Interne	Troisième concours	<b>TOTAL</b>
Auvergne Rhône-Alpes	1	1	1	1	<b>4</b>
Bourgogne Franche-Comté			1		<b>1</b>
Grand Est	1		2		<b>3</b>
Hauts de France	2				<b>2</b>
Ile-de-France	17		12	2	<b>31</b>
Nouvelle Aquitaine	3		2		<b>5</b>
Occitanie	1	2	1		<b>4</b>
Pays de la Loire	1		1		<b>2</b>
Provence Alpes Côte d'Azur		1			<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>53</b>

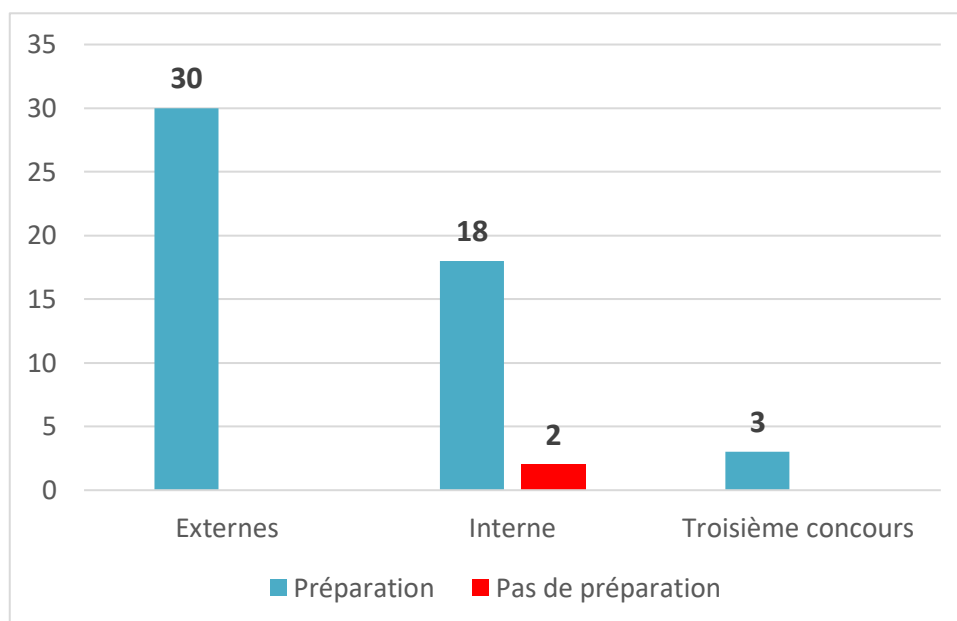
En 2021, 48,7% des candidats présents et 58,5% de lauréats sont originaires de l'Ile-de-France.

## **Préparation aux concours**

93,3% des **candidats admissibles** au concours de 2021 ont suivi une préparation.



96,2% des **lauréats** au concours de 2021 ont suivi une préparation.



## **Structures, grades ou fonctions d'origine des candidats au concours interne**

### ***Admissibles***

Parmi les candidats admissibles au concours interne, 25 sont agents de la fonction publique d'Etat, 18 sont agents de la fonction publique territoriale et 1 est agent de la Ville de Paris.

40,9% des admissibles sont membres du cadre d'emplois des attachés territoriaux : attaché, attaché principal, directeur territorial et attaché hors classe (18 candidats).

34,1% des candidats admissibles sont membres du corps des attachés d'administration de l'Etat : attaché, attaché principal (15 candidats).

1 candidat admissible est issu du corps des attachés de la Ville de Paris.

22,7% ont des profils variés (contractuels ou autres corps) :

- chargé des opérations immobilières (1 candidat) ;
- chef de projet hébergement/logement (1 candidat) ;
- fonctionnaire stagiaire de la préparation à l'IGPDE (1 candidat) ;
- inspecteur de la jeunesse et des sports (1 candidat) ;
- inspecteur des douanes (1 candidat) ;
- inspecteur des finances publiques (1 candidats) ;
- professeurs agrégés (2 candidats) ;
- rapporteur permanent à l'autorité de la concurrence (1 candidat) ;
- secrétaire des affaires étrangères (1 candidat).

### **Lauréats**

60% des lauréats du concours interne sont fonctionnaires d'Etat, 35% sont fonctionnaires territoriaux et 5% fonctionnaire de la Ville de Paris.

Parmi les 20 lauréats, 7 font partie du cadre d'emploi des attachés territoriaux, 8 sont issus du corps des attachés d'administration de l'Etat, 1 est attaché de la Ville de Paris, 1 est chef de projet hébergement/logement, 1 est inspecteur de la jeunesse et des sports, 1 est professeur agrégé et 1 est secrétaire des affaires étrangères.

## **IV. NOTES AUX EPREUVES ET SEUILS**

### **Notes obtenues aux épreuves d'admissibilité**

	<b>COMPOSITION D'ECONOMIE (coef. 3)</b>		<b>NOTE DE SYNTHESE EN ECONOMIE (coef. 3)</b>			
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,79	12,75	12,10	12,18	13,69	12,83
Note maximum	16,50	16,50	15	14,50	17	15,50
Note minimum	9	10,50	8	8	10	10
Note supérieure à 10	52	30	43	19	8	3

1 candidat aux concours externes et 2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'économie.

	<b>COMPOSITION DE DROIT PUBLIC (coef. 3)</b>		<b>NOTE DE SYNTHESE EN DROIT PUBLIC (coef. 3)</b>			
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	13,36	13,53	12,05	11,75	14,06	14,83
Note maximum	17	16	16	16	16	16
Note minimum	10	10,50	9	9	10,50	14
Note supérieure à 10	53	30	39	17	8	3

4 candidats aux concours externes, 1 candidat au concours interne et 1 candidat au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de droit public.

	<b>NOTE DE SYNTHESE OGCT (coef. 5)</b>		<b>VALORISATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (coef. 5)</b>		<b>NOTE DE SYNTHESE OGCT (coef. 5)</b>	
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,67	12,55	12,23	12,55	12,50	12,33
Note maximum	15,50	15	16,50	15,50	14,50	13
Note minimum	9,50	10,50	8,50	8,50	10	12
Note supérieure à 10	52	30	40	18	8	3

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle.

	<b>COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)</b>					
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,15	12,05	11,95	12,68	12,06	12,83
Note maximum	17	17	15,50	15,50	14,50	14,50
Note minimum	9	9	7	9,50	9	11,50
Note supérieure à 10	44	25	39	19	6	3

1 candidat aux concours externes a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de composition société contemporaine.

	FINANCES PUBLIQUES (coef. 2)					
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,21	13,08	12,74	13,58	11,69	12,50
Note maximum	17	16	16,50	16,50	18,50	18,50
Note minimum	9,50	10	8	10	8	9
Note supérieure à 10	51	30	41	20	6	2

16 candidats aux concours externes, 4 candidats au concours interne et 2 candidats au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de finances publiques.

### **Seuils d'admissibilité 2021**

**191 points** soit une moyenne de **11,94 / 20** pour le **concours externe**  
***Soit 50 candidats admissibles***

**185,50 points** soit une moyenne de **11,59 / 20** pour le **concours externe spécial**  
***Soit 12 candidats admissibles***

**180 points** soit une moyenne de **11,25 / 20** pour le **concours interne**  
***Soit 44 candidats admissibles***

**192,50 points** soit une moyenne de **12,03 / 20** pour le **troisième concours**  
***Soit 8 candidats admissibles***

### **Epreuves d'admission**

*Nombre de candidats admissibles ayant renoncé à passer les épreuves orales : 8*

*Concours externe : 3*

*Concours externe spécial : 1*

*Concours interne : 3*

*Troisième concours : 1*

### **Répartition des candidats admissibles et des lauréats selon leurs choix de matières**

- **CONCOURS EXTERNES**

**3<sup>ème</sup> épreuve d'admission : questions européennes ou questions sociales**

Questions européennes : 45 candidats dont 27 lauréats.

Questions sociales : 4 candidats dont 3 lauréats.

**5<sup>ème</sup> épreuve d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien**

Epreuve de langue vivante : les candidats ont majoritairement choisi l'anglais (41 candidats). 5 candidats ont choisi l'espagnol et 3 candidats ont choisi l'allemand. 25 lauréats ont choisi l'anglais, 3 lauréats ont choisi l'espagnol et 2 lauréats ont choisi l'allemand.

- **CONCOURS INTERNE**

**3<sup>ème</sup> épreuve d'admission : questions européennes ou questions sociales**

Questions européennes : 29 candidats dont 15 lauréats.

Questions sociales : 12 candidats dont 5 lauréats.

**5<sup>ème</sup> épreuve d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien**

Epreuve de langue vivante (épreuve facultative) : si les candidats ont majoritairement choisi l'anglais (30 candidats), 3 candidats ont choisi l'espagnol et 1 l'allemand. 15 lauréats ont choisi l'anglais et 2 lauréats ont choisi l'espagnol.

- **TROISIEME CONCOURS**

**3<sup>ème</sup> épreuve d'admission : DGCL, questions européennes ou questions sociales**

Droit et gestion des collectivités territoriales : 1 lauréat a choisi cette matière.

Questions européennes : 5 candidats ont choisi questions européennes dont 2 lauréats.

Questions sociales : 1 candidat non lauréat a choisi questions sociales.

**Epreuve facultative d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien**

Epreuve de langue vivante (épreuve facultative) : l'ensemble des candidats a choisi l'anglais (6 candidats dont 2 lauréats).

## Notes aux épreuves d'admission

1 <sup>ère</sup> EPREUVE D'ADMISSION						
ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)						
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	11,60	13,02	11,65	13,78	11,57	15,67

<b>2<sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION</b>						
<b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)</b>						
<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>TROISIEME CONCOURS</b>		
<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	
Moyenne	10,78	12	11,34	12,85	9,86	11,33

<b>3<sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION</b>						
<b>INTERROGATION AU CHOIX ENTRE LES QUESTIONS EUROPEENNES OU QUESTIONS SOCIALES (coef. 3)</b>				<b>INTERROGATION AU CHOIX ENTRE DGCL, QUESTIONS EUROPEENNES OU SOCIALES (coef. 3)</b>		
<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>TROISIEME CONCOURS</b>		
<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	
Moyenne	13,51	14,05	13,34	14,30	13,57	15,67

<b>4<sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION</b>				
<b>DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (coef. 3)</b>				
<b>CONCOURS EXTERNES</b>			<b>CONCOURS INTERNE</b>	
<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	
Moyenne	10,06	11,30	9,61	10,90

<b>5<sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION</b>				<b>EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)</b>		
<b>EPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 2)</b>		<b>EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)</b>				
<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>TROISIEME CONCOURS</b>		
<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	
Moyenne	12,66	13,10	12,51	13,47	14,33	15,50

**Notes moyennes aux épreuves à choix de matières**

	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Questions européennes	13,42	13,94	14,10	14,60	13,20	15
Questions sociales	14,40	15	11,50	13,40	12	
Droit et gestion des collectivités territoriales					17	17

	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Allemand	19	19,50	7			
Anglais	11,88	12,24	12,28	13,13	14,33	15,50
Espagnol	15,30	16	16,67	16		

*L'épreuve de langues est facultative pour le concours interne et le troisième concours*

### **Seuils d'admission 2021**

**373 points** soit une moyenne de **12,03 / 20** pour le **concours externe**  
***Soit 26 candidats admis***

**364 points** soit une moyenne de **11,74 / 20** pour le **concours externe spécial**  
***Soit 4 candidats admis***

**337,50 points** soit une moyenne de **11,64 / 20** pour le **concours interne**  
***Soit 20 candidats admis***

**356,50 points** soit une moyenne de **13,71 / 20** pour le **concours interne**  
***Soit 3 candidats admis***



---

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12  
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01  
WWW.CNFPT.FR

*Certification ISO 9001/2015*  
*Élaboration et organisation*  
*des concours et examens pour le recrutement*  
*des cadres A + de la fonction publique territoriale*

